



**JEUDI 30 AVRIL 2015
ET SAMEDI 02 MAI 2015
8H30 – 17H30
GUADELOUPE**



PRATIQUES D'AVOCATS POUR PLUS D'EFFICACITÉ

SEMINAIRE DE FORMATION

AUBERGE DE LA VIEILLE TOUR 97190 LE GOSIER

Conférence conçue et animée par :

- Hubert JABOT, Avocat, Président de l'École des Avocats de Guadeloupe,
- Jérôme GAY, Avocat au Barreau de Cayenne,
- Philippe Edmond MARIETTE Avocat au Barreau de Fort de France,
- Philippe VOULAND, Avocat, co-directeur de l'Institut de Défense Pénale

DAJLOZ - AVOCATS .fr

Avec le soutien de

PROGRAMME

Le 30 avril 2015 Matin :

L'avocat et la science

L'expertise médico-légale en matière de préjudice corporel

Terminologie – dire à expert – les mots de l'avocat pour chaque poste de préjudice.

L'ADN est un outil, pas la nouvelle reine des preuves

Une information précise – ADN mitochondrial – ADN nucléaire – impact en Cour d'Assises.

Professeur Bertrand LUDES

Président de l'Institut médico-légale de Paris

Jérôme GAY

Avocat (Cayenne)

Après-midi :

L'efficacité devant le Tribunal Correctionnel

Impact de la loi du 27 mai 2014

De nouvelles possibilités pour l'avocat,
La contrainte pénale, une réforme sous-estimée,
L'audience correctionnelle (interroger, plaider...)

Monsieur le Conseiller à la Cour d'Appel de Basse-Terre, Marc JEAN-TALON

François SAINT-PIERRE

Avocat (Lyon)

Le 02 Mai 2015 Matin :

La Cour européenne des droits de l'Homme, une pratique trop méconnue

**Le recours (pièges à éviter),
La Jurisprudence –Articulation avec le Droit interne.**

Pascal DOURNEAU-JOSETTE

*Chef de la Division France à la Cour Européenne des Droits de l'Homme
Professeur associé à l'Université de Strasbourg*

François SAINT-PIERRE

*Avocat
Auteur du guide de la défense pénale éditions Dalloz*

Après-midi :

L'avocat dans la tourmente médiatique

La publicité de l'avocat

*comment concilier des règles déontologiques
contradictoires ?*

**Monsieur le Bâtonnier
CHARRIERE-BOURNAZEL**

*ancien Bâtonnier de Paris
ancien Président du Conseil National des
Barreaux.*

L'avocat et les médias

*les rapports Presse Police Justice (utilité,
piège et bon positionnement).*

Hubert JABOT

Avocat (POINTE A PITRE)

Philippe EDMOND-MARIETTE

*Avocat (FORT DE FRANCE)
ancien Député*

Philippe VOULAND

*Avocat au barreau de Marseille
Co-directeur de l'Institut de Défense Pénale.*

Un journaliste

19h30

Soirée de clôture avec cocktail dinatoire et dansant

BULLETIN D'INSCRIPTION A IMPRIMER ET A RETOURNER PAR COURRIER A L'IDP OU A L'EDA DE GUADELOUPE

PRATIQUES D'AVOCATS

Nom :

Prénom :

Cabinet :

Barreau :

Adresse :

Tel :

Fax :

e-mail :

† participera au séminaire de formation du JEUDI 30 AVRIL 2015 ET SAMEDI 02 MAI 2015

† règle la somme de 590,00€ TTC à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale

† règle la somme de 490,00 € TTC (- de 5 ans) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale

† règle la somme de 200,00€ (élève-avocat) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale

CONDITIONS D'ANNULATION : pour toute annulation postérieure au 27 Avril 2015, les frais seront de 108,00 € TTC soit 90,00 € HT.

L'annulation doit être formulée par écrit. Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par un Confrère de son choix.

42 rue Montgrand 13006 Marseille – tel : 04 91 13 40 43 / Fax : 04 91 13 40 44 e-mail : mdp@defensepenale.com – www.defensepenale.com
EDA GUADELOUPE : 25 rue Sadi Carnot 97110 POINTE A PITRE Tél : 05 90 83 96 27 Fax : 05 90 90 08 55